



## NOS COUSINS CATHOLIQUES DE FRANCE

—  
QUELQUES MOTS

DE LA SITUATION PRÉSENTE



LA persécution organisée contre les religieux fait rage toujours, un peu par toute la France. Les journaux d'outre-mer nous arrivent remplis de mesures vexatoires. C'est aux Jésuites dispersés que s'en prend surtout le gouvernement maçonnique. Il cite devant les tribunaux de Paris les Pères du Lac, Carnel, Gardeau, Gaillard, de Kéraoul et Pottier sous accusation d'avoir prêché dans les églises paroissiales ; puis les Pères Auriault, de la Barre et Bainvel pour avoir continué d'enseigner à l'Institut catholique. Lyon, Bordeaux, Marseille et Pau voient de semblables poursuites. A Tours, les agents du gouvernement ont fait d'odieuses perquisitions dans le collège de cette ville et jusque dans les maisons particulières où la présence d'anciens Jésuites était soupçonnée. Dix Jésuites ont été traahuits devant les tribunaux.

Les journaux catholiques ont flétri vigoureusement ces actes de la tyrannie du pouvoir, particulièrement l'*Univers*.

Ailleurs, comme à Brian (Drôme), et à Notre-Dame-des-Châteaux (Savoie), ce sont les Pères Assomptionnistes qui sont poursuivis à leur tour pour avoir enseigné, avec l'assentiment des évêques, des enfants pauvres qui se destinent à l'état ecclésiastique. A Joigny, les Dames du Sacré-Cœur sont forcées de quitter leur maison. Le tribunal de Cherbourg prononce la dissolution des congrégations religieuses des Franciscaines et du Sacré-Cœur établies à quelques lieues de là. Ici ce sont les Carmélites que l'on chasse, là les Pères de la Salette